




www.cnrs.fr

Consignes GBCP pour la période « blanche » Geslab / Simbad du 11 au 29 Février 2016





Période « blanche » Geslab / Simbad Contexte

- 
- ✓ Durant la période allant du Jeudi 11 Février au soir au Lundi 29 Février 2016 matin , l'application Geslab sera fermée pour permettre la transformation de toutes les données et la mise en place de tous les nouveaux programmes GBCP.
- ✓ **Geslab sera inaccessible, y compris en consultation**, et il sera donc impossible d'éditer un bon de commande pour un fournisseur ou pour réserver un voyage.
- ✓ Le fonctionnement global pendant la période sera donc très dégradé par rapport au mode de fonctionnement normal.

Communication à faire auprès des laboratoires

S'il n'est pas possible de différer la commande ou la mission après le 29 février, il convient d'ANTICIPER dès maintenant toutes les commandes vers un fournisseur, ainsi que toutes les missions (déplacements et hébergements) pour LIMITER AU MAXIMUM le nombre d'opérations sur la période du 11 au 29 février

Période « blanche » Geslab / Simbad

CAS 1, 2 & 3 : commandes hors missions

Cas 1 : bons de commande simples sans référence à un marché numéroté *

Cas 2 : bons de commande se référant à un marché numéroté *

Cas 3 : notification et commande sur un nouveau marché non encore numéroté

** Marché numéroté : marché déjà enregistré dans BFC pour lequel la commande GESLab doit contenir la référence marché*



www.cnrs.fr



Période « blanche » Geslab / Simbad

Principes pour les commandes fournisseurs hors missions

Cas 1 commande simple sans référence à un marché numéroté



www.cnrs.fr

- ✓ Etablissement des commandes sur base d'un bon de commande type hors système, **en utilisant obligatoirement le modèle excel transmis**
- ✓ Création d'un numéro de commande spécial « période blanche » par le laboratoire: « N° Centre Financier » L « **880001**à x »
 - **RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CETTE NUMEROTATION**
 - **Rajouter dans l'onglet de suivi excel le numéro de commande utilisé avec fournisseur, montant et date.**
- ✓ Transmission de ce bon de commande signé par le DU au SFC
- ✓ Vérification de la **soutenabilité budgétaire** par le SFC
- ✓ Envoi de la commande au fournisseur par le SFC



Période « blanche » Geslab / Simbad

Principes pour les commandes fournisseurs hors missions

Cas 2 commande se référant à un marché déjà numéroté



www.cnrs.fr

- ✓ Etablissement des commandes sur base d'un bon de commande type hors système, **en utilisant obligatoirement le modèle excel transmis**
- ✓ Création d'un numéro de commande spécial « période blanche » par le laboratoire: « N° Centre Financier » L « **880001**à x »
 - **RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CETTE NUMEROTATION**
 - **Rajouter dans l'onglet de suivi excel le numéro de commande utilisé avec fournisseur, montant et date.**
 - **Indiquer le numéro de marché dans la colonne « n° marché »**
- ✓ Transmission de ce bon de commande signé par le DU au SFC
- ✓ Vérification de la **soutenabilité budgétaire** par le SFC
- ✓ Envoi de la commande au fournisseur par le SFC



Période « blanche » Geslab / Simbad

Principes pour les commandes fournisseurs hors missions

Cas 3 commande se référant à un nouveau marché non encore numéroté



www.cnrs.fr

- ✓ Création d'un numéro de commande spécial « période blanche » par le laboratoire: « N° Centre Financier » L « 880001 à x »
 - **RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CETTE NUMEROTATION**
 - **Rajouter dans l'onglet de suivi excel le numéro de commande utilisé avec fournisseur, montant et date.**
 - **Indiquer la mention « en cours » dans la colonne « n° marché »**
- ✓ Transmission de ce numéro de commande accompagnant le marché signé par le DU au SFC (engagement juridique)
- ✓ Vérification de la **soutenabilité budgétaire** par le SFC
- ✓ Envoi du marché **uniquement (valant notification)** au fournisseur par le SFC
- ✓ Si marché à bon de commande, envoi également du bon de commande par le SFC



Période « blanche » Geslab / Simbad



CAS 4 : commandes sur missions



Période « blanche » Geslab / Simbad Cas 4 : les commandes missions

Les principes généraux à respecter pour les commandes missions sur la période sont les suivants:



www.cnrs.fr

- ✓ Recherche des éléments du voyage par le laboratoire sur SIMBAD
- ✓ **Etablissement des commandes** sur base d'un bon de commande type hors système, **en utilisant obligatoirement le modèle excel transmis**
- ✓ Création d'un **numéro de commande spécial « période blanche » par le laboratoire: « N° Centre Financier »L « 990001à x »**

RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CETTE NUMEROTATION

- ✓ Indication du numéro dans SIMBAD pour finalisation du voyage
- ✓ **Établissement de l'OM** par le laboratoire sur base d'un modèle type hors système, **en utilisant obligatoirement le modèle excel transmis.**
- ✓ **L'OM** devra être signé par le DU qui s'assure qu'il s'agit de **déplacements exceptionnels ou imprévisibles**

Période « blanche » Geslab / Simbad



www.cnrs.fr

Point d'attention :

Le modèle de bon de commande type hors système est le même pour les commandes standard et les missions, seule la numérotation change

Pour les missions, il conviendra également d'établir un OM sur la base du modèle transmis (format excel)



Période « blanche » Geslab / Simbad Modalités de reprise après la période

Les modalités de reprise après la période « blanche » pour toutes les commandes établies pendant la période sont les suivantes:



www.cnrs.fr

- ✓ Le laboratoire « re-crée » les commandes dans Geslab,
- ✓ Il transmet les deux documents excel comportant les correspondances entre les numéros « spéciaux » et les numéros Geslab et les transmet au SFC
- ✓ Le ROP sera adapté avec les « bons » numéros de commande pour permettre le rapprochement classique dans Nouba pour les missions